

# MISSION DIGITALISATION DU TOURISME ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL ESPAGNE – ITALIE – PORTUGAL

DE NOVEMBRE 2023 À OCTOBRE 2024



## VOUS ÊTES

Une startup, scale-up, PME, ETI innovante française du secteur du tourisme et/ou de l'événementiel

## VOUS VOULEZ

- ✓ Évaluer vos chances de développement à l'international
- ✓ Valider votre stratégie
- ✓ Accroître votre visibilité et initier des courants d'affaires

Bpifrance lance une mission à destination des entreprises de la Travel tech en Espagne, au Portugal et en Italie à l'occasion de 3 salons internationaux de renom dans le secteur du tourisme. Son objectif est d'accélérer votre développement sur le marché de ces pays dans le secteur du tourisme et de l'événementiel, augmenter votre visibilité et vous permettre d'initier des courants d'affaires.

# AU PROGRAMME

## UN BOOTCAMP À PARIS

Pour **mieux comprendre l'écosystème** et préparer votre entrée sur le marché de la travel tech en Europe du Sud.

- **Participer à des modules préparatoires** sur les aspects réglementaire, juridique et propriété intellectuelle,
- Bénéficier d'un **coaching individuel**,
- **Être sensibilisé** aux spécificités culturelles et à la pratique des affaires,
- Être accompagné à la **préparation au pitch**.

## UNE IMMERSION DANS CHACUN DES PAYS

Pour **présenter vos solutions innovantes** et compétitives aux leaders, industriels et investisseurs du secteur du tourisme et de l'événementiel.

- Participer à la Feria Internacional de Turismo (**FITUR**), à la Bolsa de Turismo de Lisboa (**BTL**) et au **TTG Travel Experience**.
- **Rencontrer** des clients, partenaires potentiels et investisseurs locaux avec un programme de rendez-vous individuels ciblés,
- **Découvrir** l'écosystème local des entreprises du tourisme et de l'événementiel.

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

**24 octobre 2023**

# NOTRE OFFRE

**11 455 € HT par entreprise<sup>(1)</sup>**  
**soit 13 746 € TTC**

Le tarif de 11 455 € HT (13 746 € TTC) par entreprise est limité à un participant par entreprise. Il est obtenu grâce à la prise en charge<sup>(2)</sup> par Bpifrance d'une partie du coût de la prestation à hauteur de 9 165 € HT par entreprise, dans l'hypothèse d'une délégation de 10 entreprises participantes.

(1) Tarif hors transport, hébergement personnel, interprète et hors frais de bouche, à l'exception des événements ponctuels compris dans le programme.

(2) La prise en charge par Bpifrance constitue, pour les entreprises participantes, une aide d'État. Il pourra notamment être fait application du règlement n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis et ses modifications; et du régime cadre exempté de notification n° SA.100189 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2023, notamment les mesures relatives aux aides aux services de conseil en faveur des PME.

## MODALITES DE CANDIDATURE

---

- Téléchargez le dossier d'inscription sur [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)
- Déposez votre candidature complète en ligne sur notre plateforme : <https://www.picxel.bpifrance.fr>
- Une candidature sera considérée complète une fois tous les documents nécessaires fournis
- Votre dossier sera soumis à un **jury de sélection**, qui procédera à l'évaluation de votre candidature sur la base des documents fournis

## CONTACT

---

**Estelle MAURIN**

Direction de l'innovation, Bpifrance  
[estelle.maurin@bpifrance.fr](mailto:estelle.maurin@bpifrance.fr)

## A PROPOS

---

Bpifrance finance les dépenses liées à votre développement international. Pensez également à l'Assurance Prospection pour couvrir les frais liés à votre participation à cet événement.

Contactez Bpifrance dans votre région via [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)